



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le jeudi 14 septembre 2023
19h00**

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Madame Caroline Gingras souhaite la bienvenue à tous les parents. Mme Gingras annonce son départ à la retraite le 20 octobre 2023. Ensuite, elle présente la future directrice. Madame Line Sévigny fait une courte présentation de son parcours professionnel. Finalement, l'ordre du jour de la rencontre est présenté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Poirier d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 14 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2022

Il est proposé par Madame Marie-Paule Boucher d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

4. Nouvelles de l'école

Madame Caroline Gingras présente la clientèle de l'école, le portait du SDG, le personnel, les chantiers et les enjeux pour la prochaine année scolaire :

Chantiers :

- projet éducatif et son plan d'action
- cour d'école (phase 3 : mise en place de zones d'ombre, zones ludiques, zones vertes)
- élèves HDAA (97 plans d'intervention) : l'école aura comme objectif d'augmenter le niveau de réussite de ces élèves



- circulation devant l'école : mise en place d'un comité avec différents partenaires (ville de Gatineau, parents, personnel de l'école, Mobio, CSSPO) campagnes de sensibilisation dès la rentrée sur les bons comportements à adopter, communications fréquentes aux parents

Enjeux :

- négociations du secteur public
- Pénuries d'employés à l'heure du dîner
- élèves qui n'ont pas le français comme langue première (40%)

En terminant, Madame Gingras présente les valeurs de l'école : bien-être, engagement et respect.

5. Mot de la présidente du conseil d'établissement

Madame Myriam Allard prononce un petit mot. La présence des parents démontre l'intérêt des parents à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants. Elle présente les sujets traités au CÉ l'an passé : l'ajout du brigadier adulte devant l'école, les défis de la circulation devant l'école, nouvel organisme pour les offres sportives en parascolaire (Attraction 22), nouvelle campagne de financement (M. Taco), déneigement du passage dans le stationnement près du SDG (une place de stationnement), recommandations pour l'ouverture de la nouvelle école (037). Madame Allard explique que la grande priorité du CÉ de cette année sera de poursuivre les réflexions portant sur la sécurité aux abords de l'école. Madame Allard partage son expérience d'avoir été parent bénévole lors de la campagne de sensibilisation liée à la sécurité en ce début d'année scolaire. Elle ajoute que la collaboration avec Madame Anick Desmarais (ville de Gatineau) doit se poursuivre afin de trouver des solutions现实的. En terminant, Madame Allard encourage les parents à participer au Conseil d'établissement et aux divers comités de l'OPP.



Période de questions :

- Quand est prévue l'ouverture de la nouvelle école? : la date d'ouverture souhaitée est septembre 2024, 150 élèves seront touchés, Madame Gingras invite les parents à consulter le site web du CSSPO, l'onglet « info-construction » pour obtenir plus d'informations. Madame Gingras explique brièvement le processus quant au choix des bassins scolaires.

6. Conseil d'établissement

Madame Caroline Gingras présente le rôle et les mandats du CÉ.

7. Nomination d'une secrétaire d'élection

Il est proposé par Madame Hélène Robert que Madame Mélanie Duguay, directrice adjointe, soit la secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination d'un président/présidente d'élection

Il est proposé par Julie Foster que Madame Hélène Robert soit la présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection des membres au conseil d'établissement

- **2 membres pour un mandat de 2 ans**
- **2 membres substituts pour 1 mandat de 1 an**

Madame Hélène Robert explique le déroulement du vote. Les gens qui se proposent sont :

- Marie-Paule Boucher
- Judith Lachance



- Céline Monfils
- Frédéric Laberge (substitut)
- Jolyane Meloche

Chaque personne proposée fait une courte présentation d'elle-même.

Il est proposé que pour l'élection, chaque personne qui vote doit inscrire 4 noms. Les personnes qui auront le plus de votes seront élues pour le mandat de 2 ans. Ensuite, les membres substituts seront élus.

Madame Hélène Robert propose la tenue d'élection.

Adoptée à l'unanimité

Parents élus pour le mandat de deux ans sont:

- Madame Marie-Paule Boucher
- Madame Céline Monfils

Les deux membres substituts pour un an seront :

- Madame Jolyane Meloche
- Madame Judith Lachance

Adoptée à l'unanimité

10. Élection d'un membre du CÉ au comité de parents du CSSPO

Monsieur Jean-François Poirier sera représentant au comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

11. Comité EHDA du CSSPO :

Madame Caroline Gingras explique le rôle de ce comité. Celui-ci concerne les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle mentionne que les personnes seront nommées par le comité de parents.



12. Organisme de participation des parents (OPP)

Madame Caroline Gingras invite Madame Julie Foster, parent membre de l'OPP, à partager le rôle de l'organisme de participation des parents. Madame Mylène Leroux propose la poursuite du bénévolat offert par L'OPP.

Adoptée à l'unanimité

13. Varia

Mme Mylène Leroux fait une courte présentation du projet de loi 23.

14. Levée de l'assemblée

Madame Julie Foster propose la levée de l'assemblée à 20h45.

Mélanie Duguay
Secrétaire